PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mobilité et Sécurité routière

Septembre 2023

L'accidentalité des cyclomoteurs dans la région Occitanie

De 2018 à 2022

En 5 ans :
qui ont provoqué :

1 712 accidents
63 tués
1 894 blessés

Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.
L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.
L'accident mortel : comporte au moins un tué.
Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.
Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).
Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Cyclomoteur : deux roues motorisé dont la cylindrée est inférieure à 50 cm ^{3}, y compris les scooters.
Les cyclomoteurs peuvent être conduits à partir de 14 ans.
Dans ce document,le terme cyclomoteur ou cyclo regroupe les cyclomoteurs et les scooters. L'accidentalité des motocyclettes (2 roues motorisés ≥ 50 cm ^{3}) est traitée dans une autre plaquette.

Évolution de l'accidentalité des cyclomoteurs de 2018 à 2022

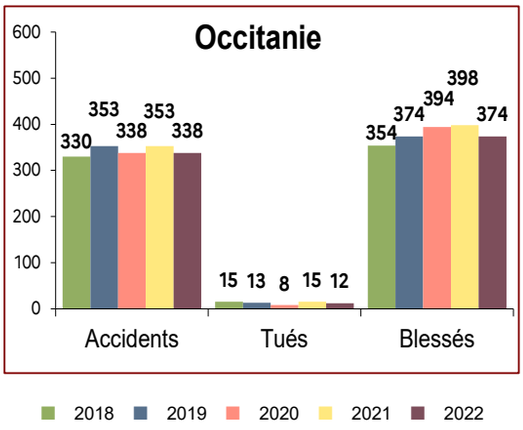

Le nombre d'accidents de cyclomoteurs en Occitanie fluctue d'une année sur l'autre.
En 2021 le nombre des tués avait augmenté pour revenir à sont niveau de 2018. En 2022, il est à nouveau en baisse et se situe en dessous du niveau de 2019.
Après trois années de hausse consécutive, le nombre de blessés est en baisse en 2022 et revient au niveau d'avant la crise sanitaire de 2020.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Évolution de l'accidentalité des cyclomoteurs par département

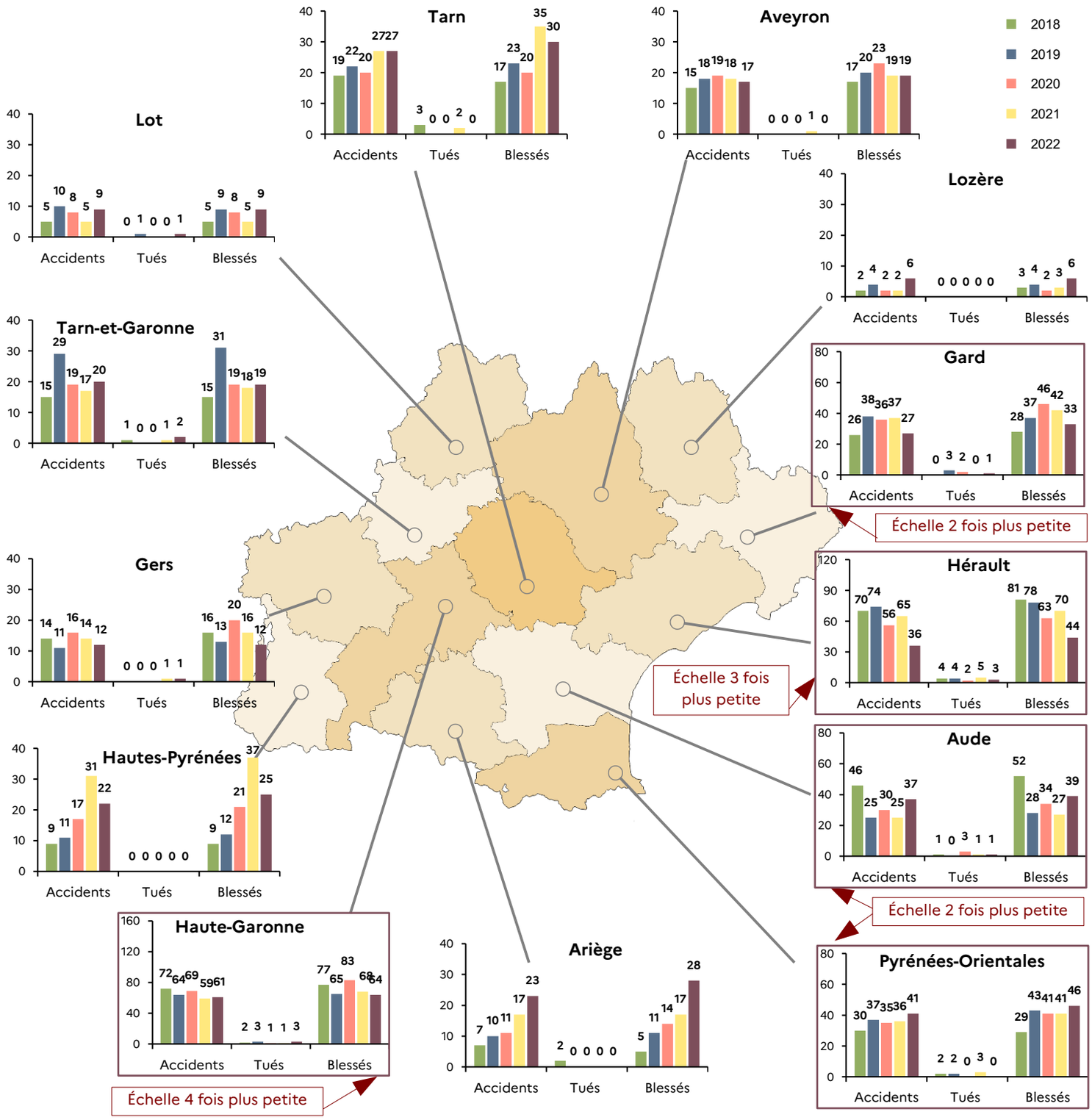

Sur ces cinq dernières années, les valeurs des trois indicateurs – accidents, tués, blessés – de la plupart des départements sont trop faibles ou trop variables, d'une année sur l'autre, pour dégager une tendance.

L'Ariège présente, sur l'ensemble de la plage d'étude, une hausse continue du nombre des accidents impliquant un cyclo, ainsi que du nombre des blessés. Toutefois, sur les quatre dernières années, aucun mort n'est à déplorer.

Après trois années consécutives de hausse des accidents et des blessés, les Hautes-Pyrénées voient ces deux indicateurs baisser en 2022. Le nombre des tués reste nul sur toute la plage d'étude.

Deux départements présentent une mortalité nulle sur la période d'étude, il s'agit de la Lozère et des Hautes-Pyrénées. La Lozère est le département le moins accidentogène d'Occitanie pour les cyclos.

Dans les accidents impliquant un cyclo, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault représentent 46 % des accidents et des blessés, ainsi que 54 % des tués.

Attention, les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec un cyclomoteur par rapport à l'accidentalité générale

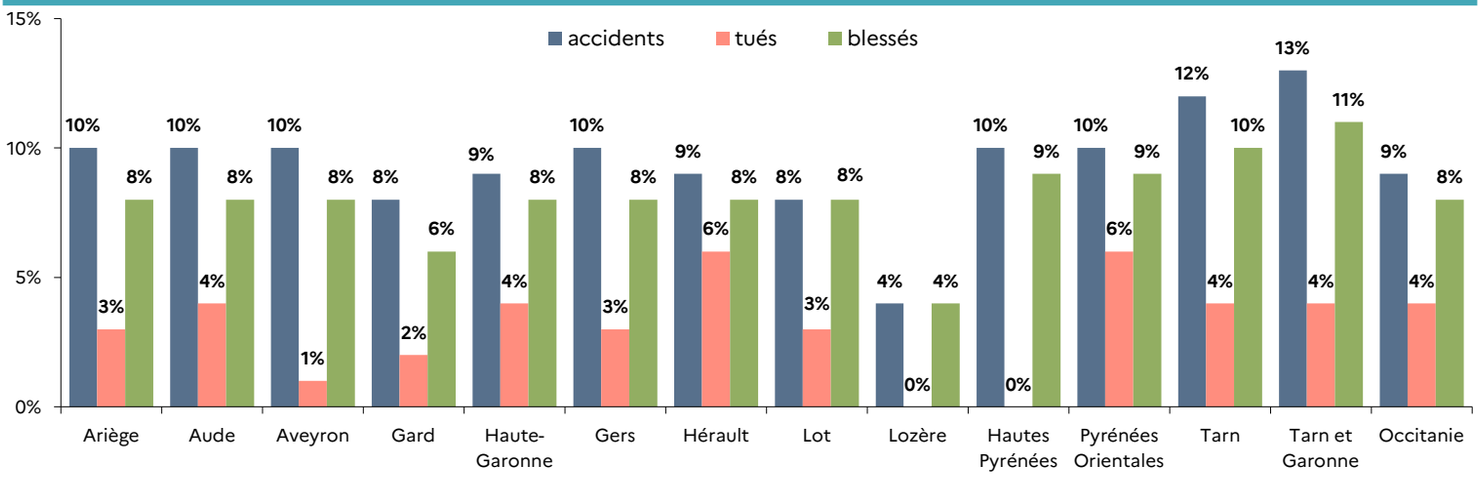

La part des cyclos dans l'accidentalité en Occitanie représente 9 % des accidents, 4 % des tués et 8 % des blessés.

Le Tarn-et-Garonne présente le plus fort taux d'accidents cyclo par rapport à la moyenne régionale (+ 4 points), suivi par le Tarn (+ 3 points), puis l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, le Gers et les Hautes-Pyrénées (+ 1 point).

Les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales présentent le taux de tués le plus élevé par rapport à la moyenne régionale (+ 2 points).

Par rapport à l'accidentalité générale, les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne présentent les taux de blessés les plus importants de la région, respectivement 10 % et 11 %, soit 2 et 3 points de plus que la moyenne régionale.

Répartition des accidents de cyclomoteurs dans le temps

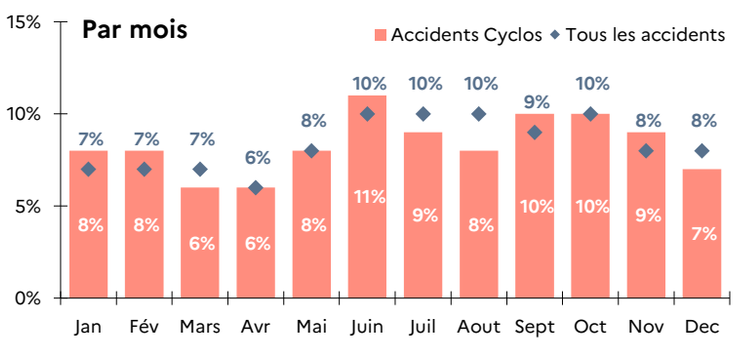

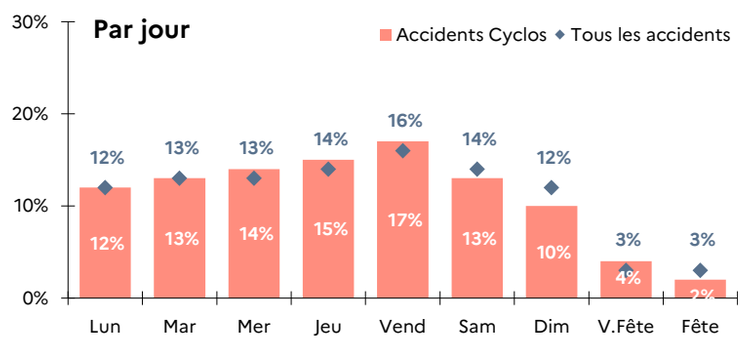

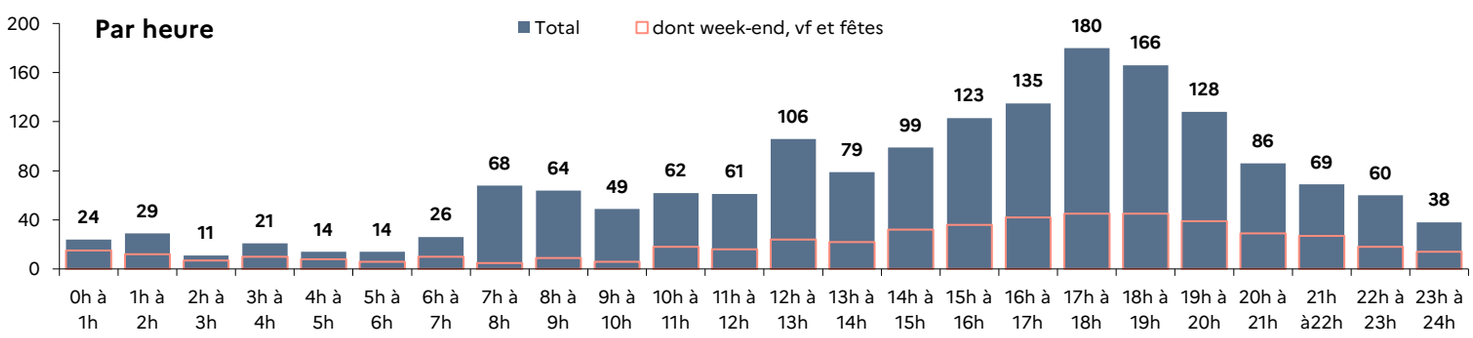

Les mois de **mars, avril et décembre** sont les moins accidentogènes avec une accidentalité comprise entre **6 % et 7 %**, alors que les autres mois de l'année oscillent entre **8 et 11 %, avec un maximum de 11 %** pour le mois de **juin.** Cette variation est plus marquée que pour l'accidentalité générale.

Comme pour l'accidentalité générale, le vendredi est le jour de la semaine où l'on recense le **plus d'accidents**.

La plage horaire comprise entre 17 h et 19 h est la plus accidentogène. Il est à noter que sur la plage de minuit à 7 h, 49 % des accidents ont lieu les week-ends, les veilles de fêtes et les jours de fêtes.

Répartition des accidents de cyclomoteurs selon les circonstances

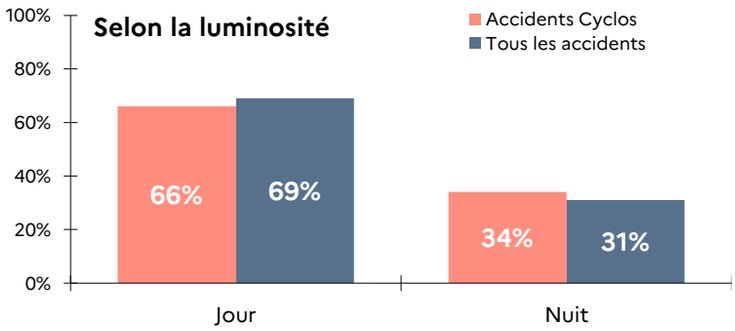

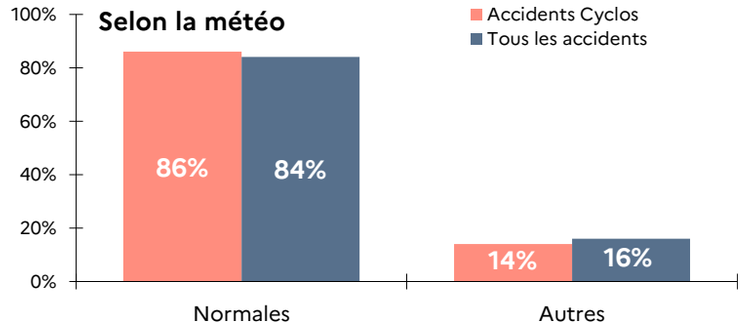

Les accidents avec un cyclo, sur la région, se produisent **majoritairement** de **jour.** On note trois points de moins que pour l'accidentalité générale. Ils se produisent également dans des **conditions atmosphériques normales** (supérieur de deux points à l'accidentalité générale).

Répartition des accidents de cyclomoteurs suivant la localisation

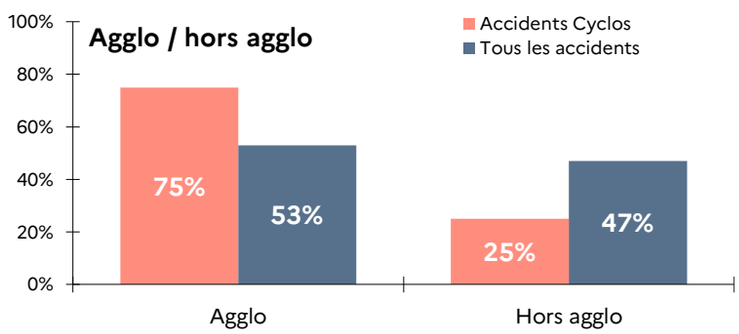

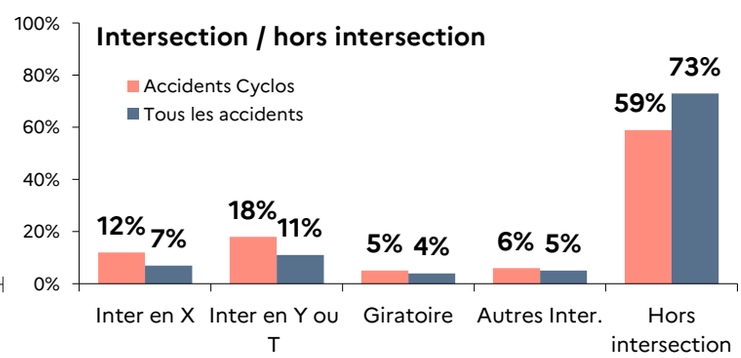

Les accidents de cyclomoteurs se produisent principalement en **agglomération** (22 points de plus que pour l'accidentalité générale) et **hors intersection** (14 points de moins que pour l'accidentalité générale).

En ce qui concerne les accidents en carrefours, les **intersections en Y ou en T** enregistrent **le plus d'accidents** (18 %, soit sept points de plus que pour l'accidentalité générale), viennent ensuite les **intersections en X** (12 %).

Les types de collisions dans les accidents de cyclomoteurs

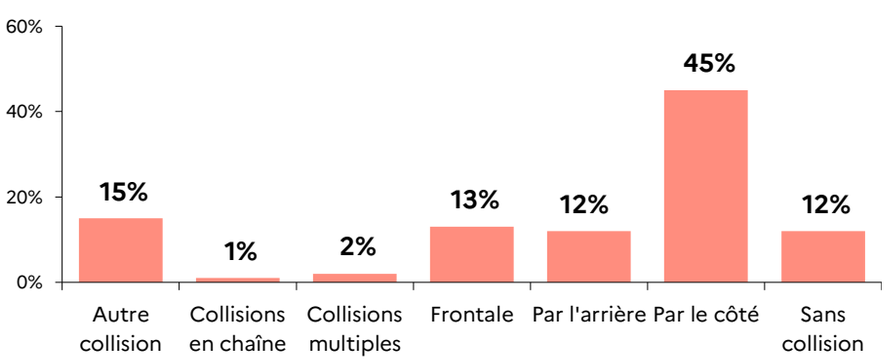

Lors d'un accident impliquant un cyclo, on note majoritairement un conflit entre véhicules. Toutefois, pour 12 % des accidents aucun tiers n'est identifié.

Les collisions par le côté, avec 45 %, sont les plus nombreuses, viennent ensuite les collisions frontales (13 %) puis les collisions par l'arrière (12 %).

À noter que dans 15 % des accidents, le type de collision n'est pas renseigné (Autre collision).

Les impliqués dans les accidents cyclomoteurs

... selon la classe d'âge

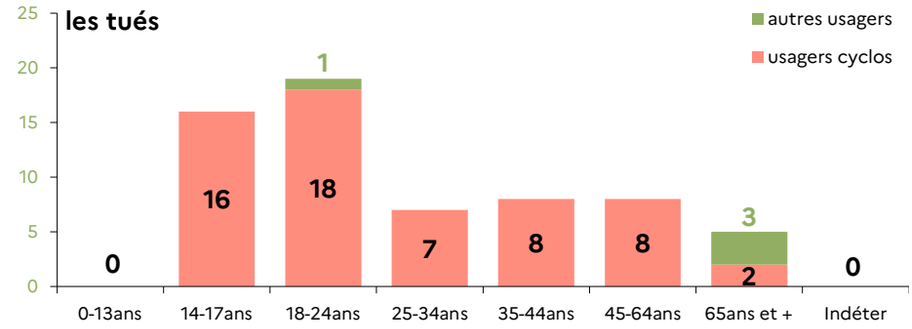

Parmi les 63 tués impliqués dans les accidents de cyclos 59 sont les usagers de cyclos, soit 94 %.
La classe d'age 14-24 ans représente 56 % des tués, dont 25 % uniquement pour la classe d'âge 14-17 ans.

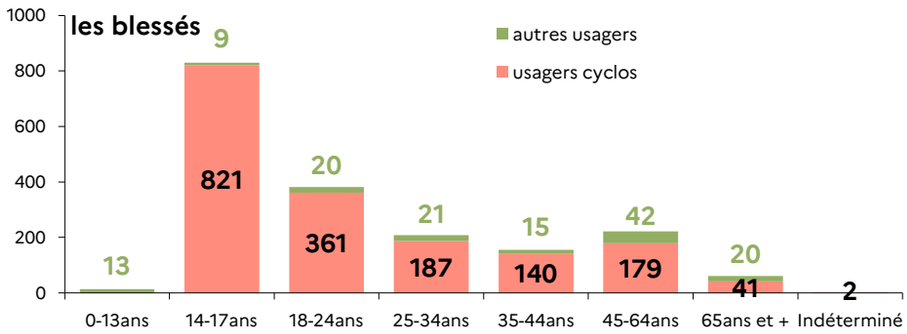

Parmi les 1 894 blessés impliqués dans les accidents de cyclos 1 761 sont des usagers de cyclos, soit 93 %.
La classe d'age 14-17 ans représente 44 % des blessés.

... selon le sexe

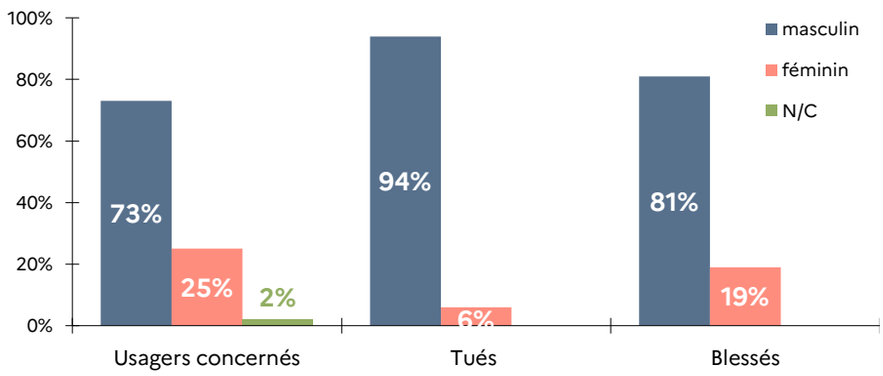

Les usagers impliqués dans les accidents de cyclos sont **majoritairement** de sexe **masculin (73 %)**.
Les hommes représentent 94 % des tués et 81 % des blessés

... selon l'alcoolémie

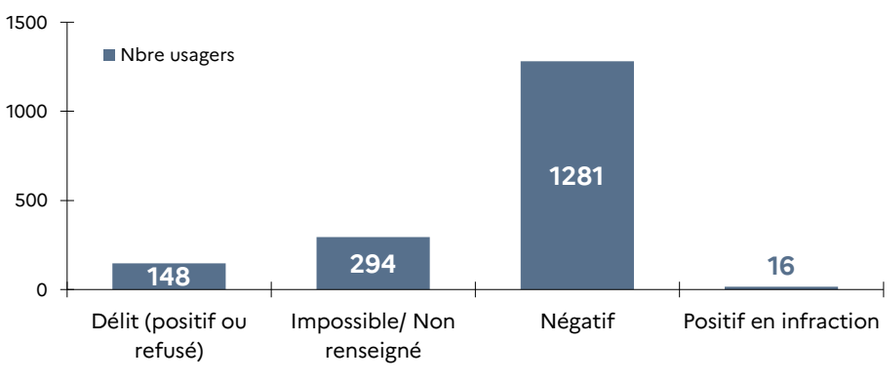

Sur les 1 739* conducteurs de cyclos impliqués dans un accident avec alcool, **164 conducteurs** - soit 9 **%** - ont été contrôlés **positifs à l'alcoolémie**.
A noter que sur les 164 conducteurs contrôlés positifs, **148** étaient en **délit** (taux d'alcool >0,80g/l de sang) soit 90 %.

* La différence entre le nombre de conducteurs de cyclo (1 739) et le nombre d'accidents impliquant un cyclo (1 712) s'explique par le fait que pour un même accident, plusieurs conducteurs de cyclo peuvent être impliqués.

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI
Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9